



REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PREMIER MINISTRE DE LA TRANSITION

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE

COMITE CHARGE D'ELABORER LE PROJET DE LA CREATION
DE L'ECOLE SUPERIEURE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE A FAYA

UNITE- TRAVAIL- PROGRES

RAPPORT DE MISSION

«Information et identification du site devant abriter l'Ecole Supérieure
des Mines et de l'Industrie à Faya-Largeau dans la Province du
BORKOU »

Du 06 au 12 Août 2022

Produit par : L'Equipe de la mission

Contenu

INTRODUCTION

I.1. Objectif de la mission.....	2
I.2. Equipe de la mission.....	2
II. DEPLACEMENT DE L'EQUIPE.....	2
III. CIVILITES ADMINISTRATIVES	3
IV. PRESENTATION DU SITE.....	3
RECOMMANDATION.....	6

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de création d'une Ecole des Mines et de l'Industrie (E.S.M.I) à Faya, Chef-lieu de la Province du Borkou, une mission de terrain a été effectuée pour une prise de contact et d'informations afin d'impliquer les autorités administratives et traditionnelles locales dans le processus de la mise en place de ladite institution de formation. L'équipe mandatée par ordre de mission N°092/PCMT/MMG/SG/CCEPCESMI/2022 du 29/07/2022, est composée du Point Focal du Secteur des Mines et des représentants de trois (3) sous-commissions.

I.1. Objectif de la mission

Informers les acteurs locaux et identifier un site pour le projet de création de l'ESMI de Faya-Largeau dans la Province du Borkou.

I.2. Equipe de la mission

- Chef de mission : Pr DOUMNANG Jean-Claude, Président de l'Université de Moundou, président de la sous-commission Elaboration des textes de fonctionnement et organisation ;
- Gestionnaire : M. Souleymane ELI GUIHINIMI, Directeur du Cadastre Minier, rapporteur la sous-commission Elaboration de projet de Loi ;
- Membre : NGARTI Djikouloum, Chef de Division Passation de Marché de l'ESRSI, président de la sous-commission Infrastructures et Equipements.
- Membre : Alladihimbaye BENOUDJI, Point Focal du Secteur des Mines au PND et ODD.

II. DEPLACEMENT DE L'EQUIPE

L'équipe de la mission a quitté N'Djamena dès 7h30 du samedi du 06 Août 2022 en direction de Faya-Largeau à bord d'un véhicule Toyota Hard up 18 C 3955 E, nous avons connu une panne de roulement de la roue avant côté passager vers 19h30 à 42 km de Kouba – Olanga est broyé. N'ayant pas pu dépanner, faute de pièces, l'équipe a passé la nuit dans le désert. Au lendemain matin, le chauffeur M. BRAHIM, a profité d'une occasion venant de N'Djaména pour se rendre à Kouba chercher une pièce de rechange où il a passé toute la journée avant de revenir. La pièce a été monté et l'équipe de la mission a repris le voyage vers 18h00 pour passer la seconde nuit à environ 60 km de la destination finale. C'est à la troisième journée que l'équipe fait son entrée à Faya-Largeau vers 09h.



III. CIVILITES ADMINISTRATIVES

Aussitôt, à 11h du lundi 08 Août, l'équipe s'est rendue au Gouvernorat afin de présenter les civilités au premier responsable de la Province.

Au gouvernorat, le Chef de mission, après avoir présenté l'équipe puis donne en détaillé l'objet de la mission et les enjeux positifs de cette institution de formation de haute qualité.

Le Gouverneur de la Province, M. ALI MAIDE KEBIR prenant la parole, a rassuré la mission de son soutien indéfectible à la création de cette Ecole Supérieure des Mines et de l'Industrie, cadre de formation adéquate, pour outiller, pour équiper des méthodologies qui favorisera la mise en valeur des immenses ressources minérales et la diversification de l'économie tchadienne. Il demande par ailleurs de passer le lendemain voir le Maire de la ville relatif à la vulgarisation de l'information au niveau des jeunes, des responsables traditionnels et l'octroi d'un site pour abriter ce projet.

Le Maire de Faya-Largeau, M. HEREINDJI ABAKAR CHOUA qui n'a ménagé aucun effort pour nous recevoir et nous fait part des difficultés en terme urbanisation de la ville dû au manque de la représentation ou délégation du Ministère en charge de l'urbanisme. Toutefois, la mission après avoir présenté l'objet et la justification du projet, M. le Maire nous a proposé un site situé à environ 7km en dehors de la ville.



Photo 1. Equipe de la mission devant la mairie de Faya.

IV. PRESENTATION DU SITE

Le site qui abritera l'Ecole des Mines et de l'Industrie aurait une superficie d'au moins quatre (04) km² comme sollicitée par la mission pour ce grand projet.

Son périmètre permettra d'installer toutes les infrastructures recommandées pour une capacité d'accueil d'au moins six cent (600) étudiants avec la perspective d'élargir et d'augmenter en cas de nécessité.

Un point central situé à 150 mètres du rocher « TAY GONI » (le cou du dromadaire ou chameau assis) est repéré et dont la coordonnée géographique est ci-mentionnée dans le tableau.

Point Centrale	Latitude	Longitude	Altitude
ESMI	17.93835°	019.05163°	242 m



Photo 2. L'équipe de la mission dans le bureau du maire, le maire de la ville de Faya en noir, en deuxième position en partant du gauche.

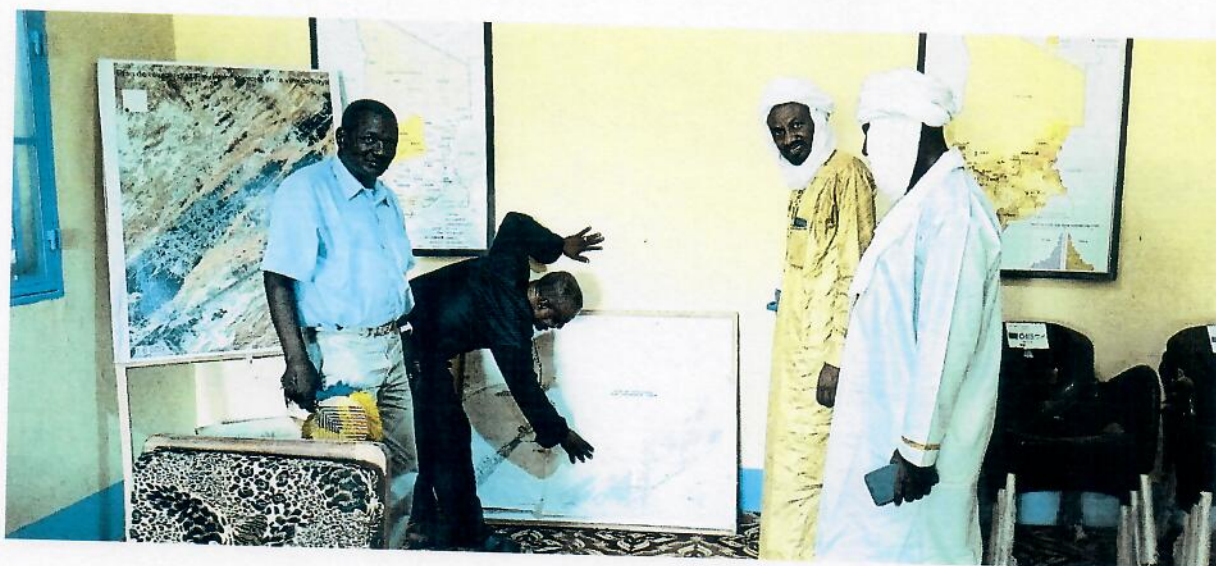
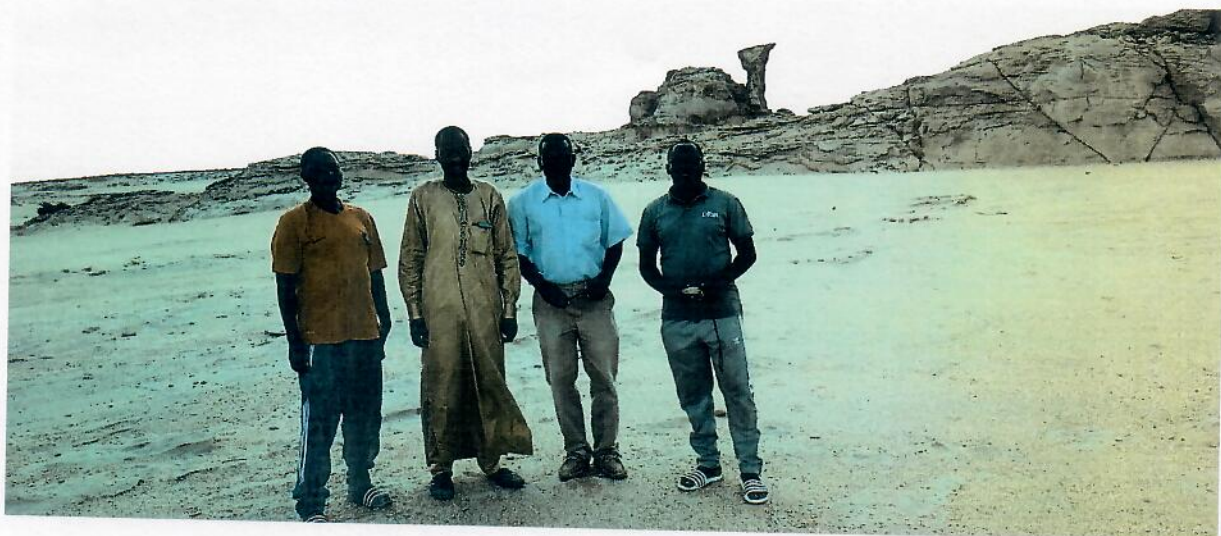


Photo 3. Le maire indique l'emplacement du site de l'école sur la carte de la ville de Faya.

B



A



B



C

Photo 4 A et C. L'équipe de la mission sur le site de l'école. B. TAYGONI

Au retour, le compte rendu de la descente sur le terrain est fait au Secrétaire Général de la Province du Borkou M. AHMIT HASSANE ELEHIMI, le Gouverneur étant occupé. Il réitère l'aspiration de Province à voire la cérémonie de la pose de pierre qui sera suivi très rapidement de l'exécution des travaux de construction, source d'emploi des nombreux jeunes en quête de travail.

L'équipe de la mission a repris le chemin de retour à N'Djamena dès 4h du matin en vue de traverser plus aisément le TENGLEAT (120km) de dune sable.

Au retour, le véhicule de la mission a connu quelques problèmes majeurs à savoir trois fois la crevaison et de la pompe à gazoil défectueuse.

B

Malgré, les multiples difficultés dues au moyen de transport, chaque membre de l'équipe est bien rentré dans sa famille.

RECOMMANDATION

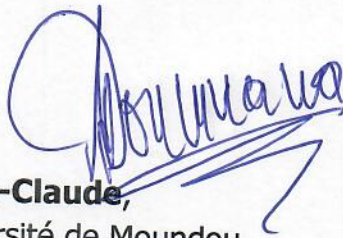
Au gouvernement :

- Chaque Ministère concerné a le devoir d'inscrire le projet dans son budget/plan d'action ;
- Les Points Focaux sectoriels ont le devoir d'insérer ce projet comme action prioritaire au niveau du Programme National de Développement 2022 – 2026 en cours de rédaction.
- La photo B de Taigoni est proposée faisant partie de logo de l'ESMI

Au Comité

- Accélérer la proposition du projet de création l'ESMI par l'organisation d'un atelier ;
- S'assurer des moyens d'exécution du projet.

Pour la mission, le Chef de mission



Pr DOUMNANG Jean-Claude,
Le Président de l'Université de Moundou,
Le président de la sous-commission Elaboration des textes de fonctionnement et organisation d'ESMI ;

